

Tarifs des cartes de pêche 2024

Pêcheurs adhérents à une AAPPMA de la Lozère

Cette catégorie comprend exclusivement les pêcheurs qui désirent payer la cotisation pêche et milieu aquatique (CPMA) en Lozère.

	TIMBRE PISCICOLE	COTISATION LOZÈRE	TOTAL
Membres	40,20 €	44,80 €	85 €
Découverte femmes⁽¹⁾	18,20 €	20,80 €	39 €
Mineurs⁽²⁾	05,20 €	12,80 €	18 €
Hebdomadaire⁽³⁾	14,00 €	26,00 €	40 €
Découverte⁽⁴⁾	01,00 €	05,00 €	6 €
Journalière⁽⁵⁾	04,90 €	09,10 €	14 €

Pêcheurs ayant déjà acquitté la CPMA dans un autre Département

Cette catégorie comprend uniquement les pêcheurs qui sont déjà titulaires d'une carte de pêche achetée dans un autre département et qui désirent pêcher en Lozère.

	TIMBRE PISCICOLE	COTISATION LOZÈRE	TOTAL
Membres	0 €	44,80 €	44,80 €
Découverte femmes⁽¹⁾	0 €	20,80 €	20,80 €
Mineurs⁽²⁾	0 €	12,80 €	12,80 €
Hebdomadaire⁽³⁾	0 €	26,00 €	26,00 €
Découverte⁽⁴⁾	0 €	05,00 €	05,00 €
Journalière⁽⁵⁾	0 €	09,10 €	09,10 €

⁽¹⁾ La carte « découverte femme » autorise à pêcher sur le département toute la saison de pêche, à toutes les techniques autorisées (lancer ou fouet notamment).

⁽²⁾ la carte "mineur" peut être délivrée au moins de 18 ans au 1er janvier de l'année 2024 qui désirent pratiquer la pêche avec toutes les techniques autorisées (lancer ou fouet notamment) ;

⁽³⁾ La carte "hebdomadaire" aura une durée de validité de 7 jours consécutifs ;

⁽⁴⁾ La carte "découverte - de 12 ans" permet de pêcher à toutes les techniques autorisées aux jeunes de moins de 12 ans au 1er janvier 2024 ;

⁽⁵⁾ Conformément à la loi, la carte "journalière" est autorisée sur tout le département.